

Comité provincial de Bruxelles-Brabant wallon

P.V. administratif n° 4 - Séance du 8/9/2014

MM Monsieur (Président), Robas (Vice-président), De Leener (Secrétaire), Deneve (Trésorier), Mlle Colmant, MM Culot, Deconinck, Lambert, Squiflet

1. Correspondance in

- Demande d'attestation pour mutation administrative :
 - 0012 Le Logis (Dondin 2518)
 - 0130 Castors Braine (Elskens 0242)
 - 0763 Balai (Kuday 2518)
 - 0836 St Augustin (Jonis 0017)
 - 0836 St Augustin (Jorik 0017)
 - 0970 Waterloo (Lambrechts 0130)
 - 1034 BC Haneffe (Plaza 2576)
 - 1331 Wezembeek Oppem (Munier 1610)
 - 1331 Wezembeek Oppem (Notebaert 1610)
 - 1423 Royal 4 (Kisombe 2519)
 - 1423 Royal 4 (El Ouafi 0959)
 - 1542 Rebecq-Tubize (Strulus 0763)
 - 2309 BC Hannut (Duquet 1344)
 - 2309 BC Hannut (Plomteux 0928)
 - 2519 Ganshoren Dames (El Hadri 1423)
 - 2576 United Woluwe (Petre 0205)
 - 2576 United Woluwe (Malamatenios 0205)
 - 2693 ARP (Janssens 2646)

- AWBB SG : changement dénomination de Friendly Bulls, 2640

- AWBB Département communication : lettre du secrétaire n° 35

- Procureur régional : PV n° 45

- Liste PC 1
 - 0697 Auderghem

2. Correspondance out

- Délivrance d'attestation pour mutation administrative : voir point 1

- AWBB S.G. : demande d'exemple de licence technique de coach

- AWBB S.G. : changement secrétaire ARP, matricule 2693

- AWBB Département technique : demande pour récupérer des heures de location de salles pour l'organisation des JRJ du 8/3/2015

- Envoi aux clubs de la liste des ayants droit du PC 1 pour la présente saison

3. Championnat

- Forfait général :
 - U21C : 2689 Beball
 - DU19 : 0970 Waterloo

- Forfait moins de 72h à l'avance :
 - 1404002 Lothier – Ecole P1 20 – 0

- Application PC 59 – délai 7 jours :
 - Rencontre 2022125 Waterloo – La Chenaie se disputera le 30/11/2014 à 12h00 en la salle du Chenois

4. Coupe

- Forfait qui entraîne automatiquement un forfait général pour la suite de la coupe :
 - HU21 8129 Canter – BCU Ganshoren 20 - 0
 - HU16 8204 Dyllois – Anderlecht 20 - 0
 - HU14 8214 Rebond Ottignies – La Chenaie 0 – 20
 - DU19 8321 ABC – United 20 – 0
- Forfait général du fait que l'équipe est également forfait général en championnat :
 - DU19 0970 Waterloo

5. Arbitrage

- Divers courriers de la CFA relatifs à l'Assemblée statutaire et aux tests physiques
- Arbitre et coaches régionaux absents à l'Assemblée statutaire des arbitres du 3/9/2014

CHRISTOPHE Jonis	17	Anciens 13
ZAID Abdellatif	17	Anciens 13
JOSSART Pierre	130	Castors
BENAYAD Oussama	268	Irish
GILIS Aymeric	689	Jodoigne
KHALLAD Ali	970	Waterloo
JEDAUDI Larbi	1423	Royal 4
VAN BOXEM Morgan	2377	Rallye
MONSIEUR Catherine	2576	United
MORMAL Ando		Pas encore d'inscription
RONSE Quentin		Pas encore d'inscription
Coach Régional Absent	329	R Anderlecht
Coach Régional Absent	1479	Genappe
Coach Régional Absent	1704	Rebond Ottignies
Coach Régional Absent	2518	BCU Ganshoren
Coach Régional Absent	2646	ABC

6. Commission Technique des Jeunes

- Sélections provinciales : appel à candidatures d'entraîneurs, le CV doit parvenir pour le 15/9/2014 à Céline Colmant, Présidente de la Commission à l'adresse mail : basket.ctjeunes@gmail.com

7. Trésorerie

- Les frais d'inscription des coupes provinciales et Open ont été transmises à la Trésorerie générale

8. Actualité de la province

- Rencontre 1301009 Ecole P1 - Haren : à ce jour, le CP n'a toujours pas reçu de nouvelle programmation pour cette rencontre ; en conséquence le CP décide de la reprogrammer à la date initiale, à savoir le 26/10/2014 à 9h15

- Rencontre 1302019 ARP – Speedy MSG : le CP a reçu une demande de modification pour programmer ce match le samedi 6/12/2014 à 8h00. Cette demande est anti statutaire et est donc refusée. Les deux clubs sont invités à présenter une nouvelle date.
- Journée protégée du 11/11/2014 : il a été constaté que 2 clubs, à savoir le Linthout et Genappe, ont programmé des rencontres à cette date lors des modifications effectuées par les cercles :
 - 2011101 Linthout – Ecole P1
 - 2011067 Genappe – Waterloo
 - 2022019 Linthout - Lothier
 - 1707023 Linthout – Avenir Evere
 - 1804043 Linthout – Castors Braine
 Les deux clubs visités sont invités à transmettre le plus rapidement possible une nouvelle programmation pour ces matches
- Clubs ayant changé de secrétaire dans l'intersaison :
 - 0268 Irish
 - 1795 RPC Schaerbeek
 - 2204 Ecole P1
 - 2518 BCU Ganshoren

- Tableau des montées et/ou descentes pour cette saison

	P1	P1	P1	P1	P1	P1	P1	P1	P1	P1	P1	P1
Nombre	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
Descendant de R2	0	1	2	3	0	1	2	3	0	1	2	3
Montant en R2	-1	-1	-1	-1	-2	-2	-2	-2	-3	-3	-3	-3
Descendant en P2	-2	-2	-3	-4	-2	-2	-3	-4	-2	-2	-3	-4
Montant de P2	3	2	2	2	4	3	3	3	5	4	4	4
Nombre	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14

	P2	P2	P2	P2	P2	P2	P2	P2	P2	P2	P2	P2
Nombre	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28
Descendant de P1	2	2	3	4	2	2	3	4	2	2	3	4
Montant en P1	-3	-2	-2	-2	-4	-3	-3	-3	-5	-4	-4	-4
Descendant en P3	-4	-4	-5	-6	-4	-4	-5	-6	-4	-4	-5	-6
Montant de P3	5	4	4	4	6	5	5	5	7	6	6	6
Nombre	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28

Prochaines réunions : administratif les 15 et 22/9/2014, comité le 29/9/2014

O. MONSIEUR – A. DE LEENER

Résumé des réunions des secrétaires des 1^{er} et 4 septembre 2014

- Clubs excusés :
 - 0017 Anciens 13

- 0689 Jodoigne
- 1584 La Chenaie
- 1949 ASA St Hubert
- 2377 Le Rallye
- 2689 Beball

➤ Clubs absents :

- 0008 La Cordiale
- 0070 UAAE
- 0242 BCS Uccle
- 0268 Irish
- 0619 Argentine
- 0763 Balai
- 0847 UJ Koekelberg
- 1168 Chalet
- 1331 Wezembeek Oppem
- 1795 RPC Schaerbeek
- 2303 BCS 23
- 2561 Maccabi
- 2576 United
- 2669 Great Garlic
- 2683 Elite

Les deux séances ont été ouvertes à 19h30 par le Président du CP, Olivier Monsieur qui a remercié les clubs de leur présence, ainsi que la présence de Mr Claude Dujardin, Président des Parlementaires et de quelques membres du CP

Un Power point a servi de base au déroulement des réunions en plus du document communiqué aux clubs lors de l'envoi des convocations

Les points suivants ont fait l'objet de questions et de discussions productives lors des deux séances et le CP s'est attaché à y répondre dans l'intérêt des clubs :

- Rappel des diverses instructions pour les licences et les mutations
- La nouvelle mouture des statuts se trouve sur les sites de l'AWBB et provincial
- Nouvelles règle des 14 secondes – uniquement pour le national mais il est rappelé que ce sera d'application en régional et provincial la saison prochaine ; il est donc recommandé aux clubs de contacter les propriétaires des salles pour la mise en conformité des chronos au 1/7/2015
- Attention aux forfaits administratifs relatifs à la mention « I » sur les cartes ainsi que la nouvelle disposition du PC 76 (forfaits cas spéciaux) pour l'absence d'un délégué au terrain
- En ce qui concerne le PC 53, le Président rappelle les règles essentielles en la matière et que ceux-ci figureront sur le site provincial dans les prochains jours, un mot est aussi dit pour les contestations
- Modifications calendrier PC 59 : rappel des délais, forme et surtout de ne pas envoyer à l'adresse du CP l'échange entre clubs lors de propositions de modifications, le CP reçoit assez de correspondance journallement, il n'y a que la modification définitive avec accord de l'adversaire qui est nécessaire ; d'autre part il est encore rappelé aux clubs que c'est le cercle demandeur qui doit introduire la demande et non d'office le club visité, ceci afin d'éviter une mauvaise imputation des frais
- Heure limite pour l'encodage des résultats du week-end, le dimanche 19h00, possibilité de transmettre si urgence (match à 17h00) le résultat par SMS chez le Président ou le Secrétaire
- Les cartes du week-end doivent obligatoirement être transmises pour le mercredi minuit
- Toutes les cartes doivent être transmises par scan en format PDF avec comme référence, le numéro de la rencontre uniquement
- Introduction des plaintes : rappel des articles PJ 28 et 34
- Mutations administratives : le CP ne délivrera l'attestation sollicitée que sur présentation de l'accord du cercle d'origine

Un club a soulevé le problème des mutations administratives quand le cercle d'origine ne répond pas rapidement ou même pas du tout, ou encore refuse la mutation sous des prétextes fallacieux sauf non paiement de cotisation. Le Président répond que le CP ne peut intervenir à ce niveau mais invite ce club à introduire auprès des

parlementaires, une modification statutaire en la matière en prenant comme exemple le délai de 7 jours prévu au PC 59

Une discussion est également engagée au niveau du staff de la Commission Technique des Jeunes, certains délégués critiquant la désignation des entraîneurs, réponse leur a été fournie.

Le Président s'est félicité de l'esprit de travail de ces deux réunions, qui la saison prochaine, seront appelées réunion des clubs, celles-ci n'étant pas l'exclusive des secrétaires.

O. MONSIEUR – A. DE LEENER